

Contenu du message

Expéditeur :	"Laurent Rivoire"
Destinataire :	"AMUTC" <amutc@laposte.net>
Copie :	
Date :	15/02/13 07:32
Objet :	Re: Prolongement du tram T1

 Voir l'entête complet

Le 01/02/2013 17:18, AMUTC a écrit :

www.AMUTC.fr - BP 2, 93 101 MONTREUIL cedex

Membre de la FNAUT Ile-de-France (AUT)

Laurent Rivoire

Maire de Noisy-le-Sec
Prolongement du tram T1

Montreuil, le 1 février 2013

Monsieur le Maire

Comme vous le savez l'AMUTC attache une importance toute particulière à la réalisation rapide du prolongement du tram T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay. Nous savons que le tracé retenu dans le projet actuel risque d'entraîner de sérieuses difficultés notamment dans une partie de la rue Jean Jaurès à Noisy-le-Sec.

Nous nous en inquiétons depuis des années et il nous a été répondu à de nombreuses reprises qu'un accord était recherché entre le maître d'ouvrage et la ville de Noisy-le-Sec de manière à lever ces difficultés et que les discussions progressaient favorablement.

C'est pourquoi nous avons été consternés d'apprendre que lors de l'examen du projet par la communauté d'agglomération Est Ensemble, en prévision de l'enquête publique, votre commune a émis un avis défavorable, qui laisse penser que ce projet reste inacceptable pour votre municipalité.

Nous avons ensuite eu la surprise de lire dans Tous Montreuil, journal de la ville de Montreuil les lignes suivantes : « Beaucoup de gens doutaient du projet, à cause notamment de l'opposition du maire de Noisy-le-Sec, Laurent Rivoire, sur le tracé du tramway, confie Fabienne Vansteenkiste, élue déléguée aux espaces publics et aux déplacements. Mais ça y est, un accord a été trouvé ! Plusieurs dizaines de milliers de Montreuillois vont enfin avoir un accès direct au réseau francilien. »

Dans le même esprit la ville de Montreuil a publié un communiqué de presse intitulé « Le dossier de l'extension du tramway T1 enfin débloqué ! »

Vous comprenez que ces informations contradictoires nous interrogent et c'est pourquoi nous revenons vers vous en espérant que vous pourrez nous rassurer complètement.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Pour le bureau

Alain Fabre, Président

Monsieur

Pour faire suite à votre mail, je vous informe qu'aucun accord n'a été trouvé concernant le prolongement du tramway après la gare de Noisy.

J'ai dit lors d'un certain nombre de réunions publiques, dans le journal municipal, dans des courriers adressés à Monsieur le préfet, Monsieur HUCHON et Monsieur SERNE ainsi que lors d'un certain nombre de réunions de travail, **mon opposition totale et absolue au tracé par la rue Jean Jaurès**. Ce tracé massacrerait le centre ville de Noisy (suppression d'une trentaine d'étals et de terrasses de commerçants, suppression de toutes les place de stationnement, sans compter les problèmes de pollution et sécurité par le passage sur la même voie de voitures et tramway : la liste des points négatifs est trop longue pour la reprendre ici).

J'ai demandé une étude par la plaine ouest (Carrefour de la folie, rue du parc puis place carnot), secteur de la ville en plein développement avec la construction de plusieurs centaines de logements).

Cordialement

Laurent RIVOIRE